



2024, direction d'école, un nouvel espoir ?

L'année 2023 qui vient de s'achever restera une année contrastée pour notre métier de directrice ou directeur d'école avec un peu de mieux mais beaucoup de moins bien.

Nous notons effectivement quelques avancées salariales (1,5% d'augmentation pour tous en juillet et 5 points d'indice à partir de ce 1^{er} janvier) et indemnitaires (Prime d'attractivité, augmentation ISAE et prime pacte déguisée en augmentation de l'ISS en septembre pour les directeurs), un décret sorti au cours de l'été qui pose les bases de notre fonction mais aucune annonce pour 2024 ni de promesses sur nos décharges et nos aides administratives et surtout des nouvelles missions (harcèlement, évaluation d'école) qui se sont ajoutées à une liste de plus en plus longue de tâches à accomplir pour gérer seul le quotidien d'une école.

Seuls, oui nous le sommes. Contrairement au Second Degré qui bénéficie d'une équipe large pour diriger un établissement, nous n'avons personne pour nous aider au quotidien avec parfois des écoles aux effectifs plus importants que de nombreux collègues.

Nous retiendrons de 2023 le terrible assassinat de notre collègue Dominique BERNARD le 13 octobre, 3 ans après celui de Samuel PATY.

Mais aussi des drames pour notre profession comme le meurtre commis par ses parents de Lisa, 4 ans, dans l'Eure avec la mise en examen de notre collègue directrice pour non signalement d'enfant en danger ; nous garderons en mémoire tous vos messages d'appel à l'aide (380 depuis septembre dernier) où vous nous racontez votre quotidien, notre quotidien : **violences verbales ou physiques** subies de la part de parents, **une hiérarchie qui ne vous soutient pas toujours**, et qui vous impose de plus en plus de réunions en dehors du temps scolaire, **des journées de décharges dues et non tenues**, **de la gestion d'élèves à partager dans les autres classes faute de remplaçants** en nombre suffisant, **d'équipes en burn-out**, **de plaintes à répétition**, **de boîtes de Pandore qui s'ouvrent les unes après les autres** (inclusion, harcèlement) que nous devons gérer sans tous les personnels et moyens nécessaires et tellement de collègues qui nous disent leur volonté d'arrêter la direction d'école pour retrouver une sérénité dans leur propre vie personnelle.

Être une directrice ou directeur d'école en 2023 ne fut pas facile, l'être en 2024 le sera-t-il ?

Nous attendons de cette année plusieurs avancées législatives et administratives.

Deux propositions de lois, la première limitant le nombre d'élèves par classe (selon le nombre de niveaux) déposée en juin et surtout la seconde, déjà votée par le Sénat en avril dernier, qui propose une autonomie de l'école et un véritable statut pour nous, seront discutées prochainement à l'Assemblée Nationale avec notre expertise en point d'appui.

Notre expertise est en effet reconnue désormais par les parlementaires qui invitent de plus en plus fréquemment les représentants du #S2DE à des tables rondes, nous appellent pour affiner leurs propositions de lois, nous demandent des rendez-vous pour évoquer la direction d'école et les problématiques de leur circonscription.

Des recteurs, des DASEN, nous accordent des entretiens pour dialoguer de notre quotidien, nous accompagnons de plus en plus de collègues lors de rendez-vous administratifs, nous vous écoutons à travers notre email d'urgence rapide et tentons de vous apporter toutes les réponses à vos questionnements ou situations si spécifiques à la gestion d'une école.

Diriger une école est, vous le savez si bien, un métier à plein temps, cela vous prend à tout instant de la semaine y compris quand les collègues sont en classe, y compris hors temps scolaire. Une des raisons de la création en 2021 du #S2DE était de démontrer qu'un directeur n'est plus un pair parmi les pairs. Notre nombre d'adhérents en hausse de 55% entre janvier 2023 et janvier 2024 prouve que nous avons eu raison un jour d'été 2021 de lancer ce syndicat.

L'année 2024 qui s'annonce sera celle d'un nouvel espoir pour notre métier. Outre la défense au quotidien de tous les collègues en demande d'aide, nous interrogerons sans relâche notre administration en priorité pour améliorer localement, grâce à la loi RILHAC, les taux de décharges des petites écoles avec l'objectif d'une journée minimum par semaine pour tous, pour demander des aides administratives ou un second collègue déchargé partiellement pour les gros établissements scolaires, pour arrêter la démultiplication des réunions hors temps scolaire, pour mieux définir le partage des responsabilités entre les IENs et les directeurs d'école, pour enfin permettre à des collègues de se sentir défendus par un syndicat qui connaît la fonction.

Le #S2DE en 2024 sera là, nous connaissons votre métier, c'est le nôtre, nous sommes directrices ou directeurs d'école, comme vous.

Très belle année 2024 dans votre vie personnelle et dans votre vie professionnelle.

Thierry PAJOT, Secrétaire Général du #S2DE, 1^{er} janvier 2024

